

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Métropole soutient la logistique urbaine vertueuse

A l'occasion du premier anniversaire de sa création, la société **Citylogistics** inaugure son premier espace de logistique urbaine (ELU) dans les locaux de la Poste centrale de Lyon, place Antonin Poncet.

Cet espace de 240 m² dédié à Citylogistics vient s'ajouter à celui de La Poste inauguré le 2 octobre dernier en présence de Gérard Collomb, Président de la Métropole de Lyon et Philippe Wahl, Président-Directeur-Général du groupe La Poste.

Ce nouvel espace permettra notamment à Citylogistics de livrer les quartiers piétonniers de la Presqu'île, du Vieux-Lyon et des Pentès de la Croix-Rousse avec des véhicules adaptés (Electriques, GNC, Vélos).

La Métropole de Lyon soutient la création de ce nouvel ELU en cœur de ville et encourage toutes les initiatives permettant d'améliorer qualitativement la logistique urbaine qui est au cœur d'enjeux majeurs pour la Métropole de Lyon : l'activité économique qui en dépend, la qualité de l'air et l'environnement sonore, les émissions de CO₂, la fluidité du trafic en centre-ville. La collectivité est d'ailleurs la première à avoir adopté une délibération-cadre mettant en place une véritable politique publique en faveur de la logistique urbaine. Le texte a été adopté - à l'unanimité - le 18 février 2013 et se concrétise par de nombreuses actions et partenariats mis en place depuis une dizaine d'années.

- **Collaboration** avec le pôle de compétitivité LUTB et l'ensemble du pôle de compétences du transport lyonnais (Laboratoire d'Economie des Transports, CERTU, IFSTTAR...)
- **Adhésion** à AFILOG, association de professionnels de l'aménagement et de l'immobilier logistique (promoteurs, investisseurs, aménageurs, prestataires de services logistiques...). La Métropole est la 1ère collectivité adhérant à cette association
- **Formalisation** de partenariats avec d'autres acteurs comme la CNR ou la CCI
- **Travail** avec les représentants des fédérations sur l'intégration de la fonction livraison dans les aménagements et sur les perspectives d'évolution réglementaire
- **Intégration** de la problématique marchandises dans le Plan des Déplacements Urbains (PDU) révisé sous maîtrise d'ouvrage Sytral
- **Démarrage** d'un Observatoire partenarial du transport de marchandises piloté par la Métropole en sa qualité d'Autorité organisatrice de la mobilité durable.

Cette stratégie et les actions qui en découlent ont déjà contribué sur le territoire de la Métropole de Lyon à améliorer significativement la qualité de l'air.

Dans le même ordre d'idées, la Métropole a initié de nombreuses expérimentations pour améliorer les conditions de la logistique urbaine :

- **Expérimentations, entre 2014 et 2015**, sur les livraisons nocturnes (en partenariat avec l'association de chargeurs et prestataires logistiques Club Demeter Environnement et Logistique). Au vu de son succès, le dispositif a été pérennisé sur 10 des 12 points de vente pour les enseignes suivantes (Picard, Carrefour, Casino, Mc Donald's). Un travail est en cours avec la CCI pour un élargissement sur d'autres filières dans le cadre de la révision du Plan de Déplacements Urbains
- **Mise en place, depuis 2007**, d'une réglementation environnementale innovante pour les aires de livraisons. Cette dernière se base sur les normes d'émissions CO2 des véhicules, une taille maximale uniformisée des véhicules (29m²) et l'instauration du disque livraison « 30 minutes » dédié aux professionnels.
- **Expérimentation de voiries multi-usages** : partage de l'espace public dans le temps avec voie dédiée aux livraisons de 9h30 à 16h30 (comme dans la rue Grenette) . Cette répartition de l'espace se fait en respectant les rythmes des différents usages tout en maximisant la sécurité pour les usagers
- **Reconfiguration des aires de livraison** : les aires sont redimensionnées pour permettre un accès aisé des véhicules, rendre possible le déploiement des hayons et faciliter l'utilisation des outils de manutention
- **Participation à des projets européens**. Nous disposons désormais des données de trafic en temps réel, utilisables par tous les opérateurs et qui permettent de faire émerger des services innovants : il s'agit par exemple du site internet OnlyMoov et de l'application mobile Optymod'Lyon. Nous allons demain aller plus loin avec le projet européen « Opticities » pour travailler avec les constructeurs automobiles et développer un navigateur performant dédié à la logistique urbaine.

Le maillage du territoire par des Espaces logistiques urbains (ELU) est un élément fondamental de la délibération votée en 2013.

Ces plateformes urbaines, dont la surface varie entre 200 m² et 5 000 m², permettent de mutualiser l'espace entre opérateurs et d'améliorer le taux de remplissage des véhicules sur le dernier kilomètre. Grâce à l'utilisation de véhicules à faibles ou très faibles émissions de polluants, ces plateformes sont un élément important de la transition énergétique dans le domaine des transports. Elles contribuent également à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction de la congestion en ville par une moindre occupation de la voirie. L'ELU de Citylogistics mis en service depuis une semaine dans les locaux de La Poste, contribue à son tour à renforcer ce maillage et offre à la Métropole un outil supplémentaire pour rendre encore plus performante la logistique urbaine qui n'est rien d'autre que « **la mobilité des marchandises** ».

Contact presse :

rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94